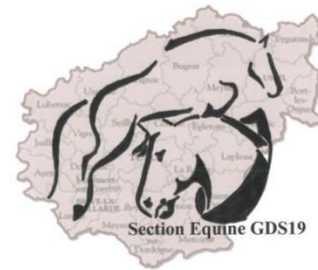
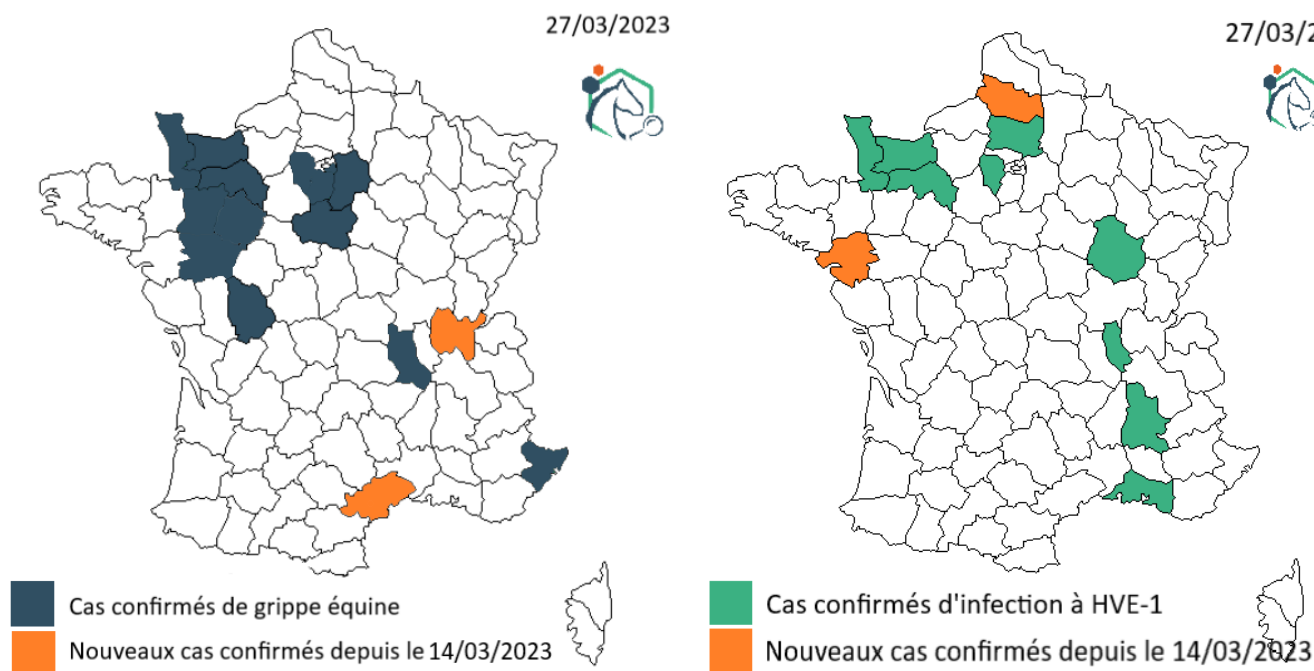


**29 MARS 2023**



### Bilan de la situation Grippe et Rhinopneumonie (RESPE)

Pour la grippe, si la situation a continué d'évoluer plutôt favorablement dans les écuries et centres d'entraînement de trotteurs, il reste néanmoins toujours des cas et de nouveaux foyers ont été enregistrés dans d'autres types de structures : centres équestres, élevage, centre d'entraînement de chevaux Pur-Sang, marchand. La circulation qui semblait ralentir, a repris avec une contamination rapide au sein des établissements touchés et des signes cliniques, y compris chez des chevaux vaccinés.



Pour la rhinopneumonie, en France, de nouveaux foyers continuent d'être enregistrés. Plusieurs foyers touchent à nouveau des effectifs importants, avec une contamination notable au sein de ces effectifs. Les foyers sont isolés, les mouvements sont arrêtés dans la majorité des structures et des mesures sanitaires sont prises dans l'ensemble des sites recensés. Les chevaux présentent des formes respiratoires plus ou moins marquées et/ou des avortements. Depuis le début de l'épizootie, et jusqu'à ce jour, sur l'ensemble des équidés atteints en France, uniquement neuf animaux ont présenté une forme nerveuse, dont sept dans un même foyer, et deux ont dû être euthanasiés.

Pour les chevaux rentrés d'Espagne, ils poursuivent leur quarantaine dans leurs écuries, dans le respect des mesures imposées par la FEI. Des mesures de biosécurité strictes sont maintenues auprès de ses organisateurs, cavaliers, vétérinaires, ... sur les rassemblements FEI : réalisation d'un écouvillon nasopharyngé et d'un test PCR HVE1 négatif dans les 96h avant l'arrivée, prise de température avant, à l'arrivée et pendant les meetings, enregistrements et affichages sur les boxes obligatoires.

### Une vigilance à maintenir sur l'ensemble des activités équestres avec les recommandations suivantes :

- Mise en œuvre autant que possible de la quarantaine à l'introduction pour :
  - Les nouveaux chevaux entrants et vérification stricte du statut vaccinal avant arrivée sur site (et descente du camion)
  - Les chevaux revenant de concours ou de tout rassemblement
- Séparation stricte entre les différentes catégories de chevaux, tout particulièrement pour les structures ayant une activité d'élevage ; pour ces dernières, l'attention sera également portée sur les risques de contamination indirecte par le personnel ou le matériel
- En cas de doute sur l'état de santé d'un animal ou sur son origine (issu d'un site confirmé grippe ou Herpèsvirus de type 1) : isolement, prise de température et suivi journalier pendant a minima une semaine ; réalisation d'un écouvillon nasopharyngé et d'un test PCR avec recherche du virus de la grippe / HVE1
- En cas d'équidé symptomatique, y compris si uniquement hyperthermie dans un effectif, annulation de tout déplacement ou rassemblement, appel du vétérinaire pour la réalisation d'un écouvillon nasopharyngé pour mise en œuvre d'un test PCR pour rechercher le virus de la grippe / HVE1

Maintenir la vaccination selon les protocoles en vigueur, et notamment dans les structures d'élevage. Si cette dernière n'est pas une garantie individuelle absolue, elle permet à l'échelle collective de réduire l'intensité de la circulation virale et des symptômes.

### **Enquête participative « Résistance aux antiparasitaires » avec l'ANSES et l'ANMV**

Malgré tous les bienfaits du pâturage, celui-ci entraîne inéluctablement l'infestation des équidés par des parasites digestifs. Les principaux sont des nématodes gastro-intestinaux, également appelés « vers ronds ». Parmi eux, les ascarides et les petits strongles sont actuellement les deux parasites les plus fréquemment observés et les plus pathogènes (spécialement chez les jeunes animaux). Le contrôle des infestations par ces parasites repose essentiellement sur l'utilisation de traitements antiparasitaires qui éliminent les parasites chez l'hôte et préviennent des ré-infestations lorsqu'ils ont une action qui dure dans le temps (rémanents). Trois familles d'antiparasitaires sont disponibles chez les équidés : la famille du fenbendazole, celle du pyrantel et celle des ivermectines. Parmi ces antiparasitaires, la famille des « ivermectines » domine aujourd'hui le marché du fait de son large spectre d'action, de sa rémanence et de son prix modéré.

Malheureusement, une utilisation trop fréquente de ces antiparasitaires entraîne une sélection de populations de parasites résistants et a un effet négatif sur la microfaune des prairies (ex : les bousiers). Jusqu'à présent, peu d'études en France se sont intéressées à l'évaluation de l'efficacité des antiparasitaires :

- deux études en 2011 ont montré la présence d'ascarides résistants à l'ivermectine dans 4 élevages suivis
- quatre études entre 2011 et 2016 impliquant environ 90 élevages ont montré, pour les cyathostomes (petits strongles) : une résistance répandue au fenbendazole et au pyrantel, une baisse d'efficacité des ivermectines et la présence de multirésistances.

Dans ce contexte, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) et plus particulièrement l'unité PhEED (Physiopathologie épidémiologie des maladies équine) et l'ANMV (Agence Nationale du Médicament Vétérinaire), ont créé le projet NGIS (nématodes gastro-intestinaux surveillance). L'IFCE est également partenaire du projet dans le cadre de sa collaboration avec l'ANSES, au sein de l'Unité Mixte Technologique (UMT) SABOT (SANTé et Bien-être des équidés - Organisation et Traçabilité de la filière équine).

Il s'agit d'évaluer l'efficacité des antiparasitaires et répondre notamment à la question suivante : les ivermectines sont-elles toujours efficaces pour lutter contre les petits strongles ?

Pour cela, nous invitons les détenteurs à évaluer dans leur structure l'efficacité des médicaments vétérinaires antiparasitaires qu'ils utilisent tout au long de l'année.

Dans cette étude, nous recrutons des structures détenant des groupes d'équidés :

- De plus de 6 animaux
- Pâturent ensemble depuis plus de 2 mois
- N'ayant pas reçu de traitement antiparasitaire depuis au minimum 2 mois.

Tous les âges, tous les sexes et toutes les races sont acceptés.

Quand évaluer l'efficacité des antiparasitaires chez vous ?

Nous vous proposons de procéder à une évaluation de l'efficacité des antiparasitaires dans votre structure jusqu'en octobre 2023. N'hésitez pas à contacter notre section équine : [gds19@reseaugds.com](mailto:gds19@reseaugds.com)!